

L'AGRICULTURE, L'AGROALIMENTAIRE ET LA FORÊT DANS LES HAUTES-ALPES



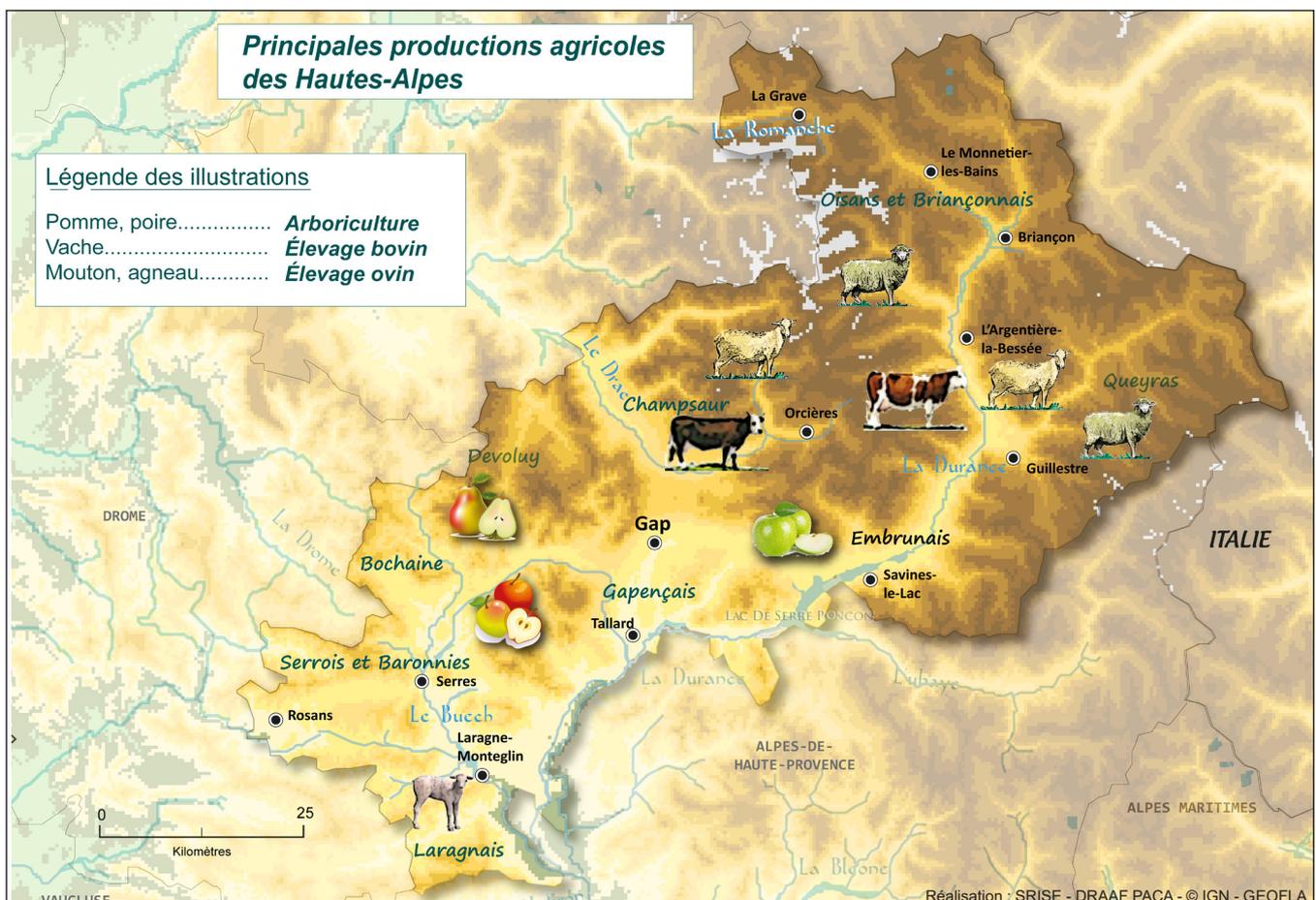
CE QU'IL FAUT RETENIR

L'activité agricole du département emploie 2 500 équivalents temps plein pour un chiffre d'affaires annuel de 145 millions d'euros.

Les surfaces agricoles recouvrent plus d'un tiers du territoire et sont particulièrement orientées vers les activités d'élevage. Deux exploitations sur trois y sont ainsi spécialisées dans l'élevage d'ovins, 1^{er} cheptel de la région avec plus de 271 000 têtes.

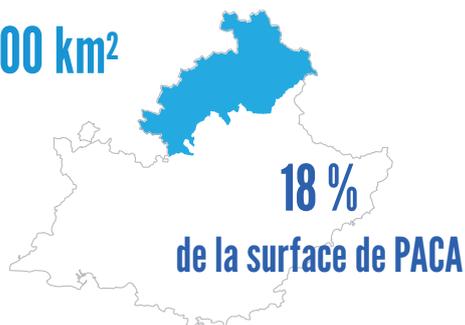
Production à haute valeur ajoutée, l'arboriculture est la 1^{re} source de richesse agricole du département, juste devant la production animale. Le département des Hautes-Alpes est ainsi le 3^e producteur national de poires de table.

L'agriculture biologique concerne 33 % des surfaces agricoles, soit plus de 27 600 ha. L'enseignement agricole contribue au développement des pratiques agro-écologiques en formant chaque année 430 élèves et apprentis dans le département.



TERRITOIRE : 25 habitants par km²

5 700 km²



Le département des Hautes-Alpes s'étend sur près de **5 700 km²**, soit **18 %** de la surface régionale.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2019

140 698 habitants



3 % de la région

Avec **140 698** habitants, le département représente **3 %** de la population régionale, soit **25 habitants par km²** (159 en moyenne régionale).

Source : Insee - Recensement de la population au 01/01/2018

LES SURFACES AGRICOLES : 201 880 ha

37 %
du département
201 876 ha



Les surfaces agricoles

Elles couvrent **201 876 ha**, soit **35 %** du département et **6 %** de la région.

3 %
du département
15 822 ha



Les sols artificialisés

Ils représentent moins de **3 %** du département (10 % en moyenne pour la région).

24 %
de la SAU productive
12 600 ha



Les surfaces irrigables

On estime que **12 600 ha** de SAU sont irrigables, soit **24 %** de la SAU productive.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2019

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016



Superficie agricole utilisée moyenne

Avec **59 ha**, la SAU moyenne des exploitations du département (hors pâturages collectifs) est supérieure à la moyenne régionale (31 ha) du fait de la prédominance des grandes cultures et de l'élevage.

Ces activités dégagent en effet des produits à l'hectare inférieurs aux autres spécialisations et nécessitent plus de surfaces à chiffre d'affaires équivalent.

SAU moyenne des exploitations du département selon la spécialisation (hors pâturages collectifs)

Bovins et autres animaux	93 ha
Ovins et caprins	74 ha
Polyculture-polyélevage	32 ha
Arboriculture	31 ha
Grandes cultures (dont plantes aromatiques, à parfum)	28 ha
Viticulture	17 ha
Maraîchage-horticulture	4 ha

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

EXPLOITATIONS AGRICOLES : 2/3 des exploitations dans l'élevage

1 560
exploitations

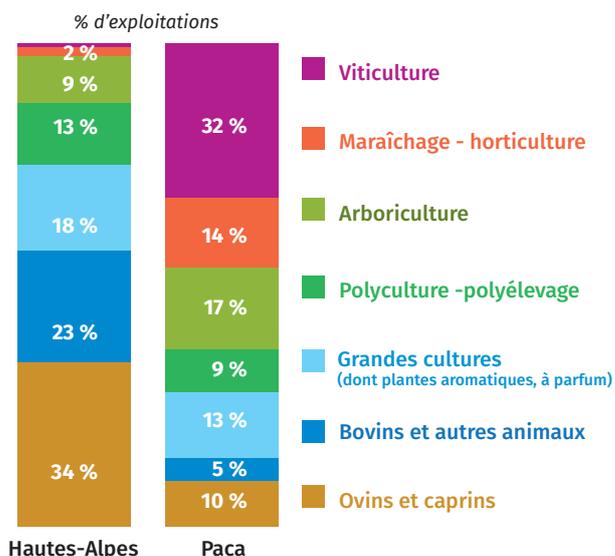
8 %
des exploitations de la région



Avec **1 560** exploitations agricoles, le département rassemble **8 %** des exploitations de la région.

Deux tiers des exploitations sont spécialisées dans l'élevage principalement d'ovins et de caprins.

Spécialisation des exploitations



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

EMPLOIS AGRICOLES : 2 531 emplois

En 2018, le département compte **2 531 emplois agricoles** à temps plein, dont **1 663 emplois** de dirigeants, **231 emplois** de conjoints, et **637 emplois** de salariés.

dirigeants et conjoints

2 531
Emplois agricoles



1 874 emplois

salariés



637 emplois ETP

Source : Agreste - Données RA et MSA, calculs SSP

AGRICULTURE BIO : 27 666 ha engagés



La SAU certifiée « agriculture bio » ou en conversion du département s'étend sur **27 666 ha**, soit **32,7 %** des surfaces agricoles des exploitations du département, 2^e place au niveau national.

Ce sont **387 exploitations** qui sont engagées dans la production biologique en 2019.

32,7%
de la SAU certifiée
"agriculture bio"
ou en conversion



27 666 ha

387
exploitations
engagées dans la
production biologique



Source : Agence Bio 2019

PRODUCTIONS AGRICOLES : leader en poires

Le département est le troisième producteur national de truffes (4,6 tonnes) et de poires d'hiver (607 tonnes). Avec une production de plus de **7 624 tonnes** de poires de table en 2019, dont **4 165 tonnes** de poires d'été « William's », le département se place au 3^e rang national.



Poires d'hiver
607 tonnes

3^e département producteur

Poires d'été William's
4 165 tonnes

3^e département producteur

Le cheptel des Hautes-Alpes est composé de **271 085 ovins** et **32 070 bovins**.

Cheptel



271 085
ovins



32 070
bovins

La production de lait est estimée à **176 205 hl** de lait de vache, **14 053 hl** de lait de chèvre et **5 932 hl** de lait de brebis.



Lait



176 205
hl



14 053
hl



5 932
hl

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2019

AIDES PERÇUES : 64 millions d'euros au titre de la PAC

En 2019, les aides PAC versées aux exploitations du département s'élèvent à **64 millions d'euros**.

Parmi ces aides, **35 millions d'euros** ont été versés au titre du 1^{er} pilier et **29 millions d'euros** au titre du 2^e pilier.

64 M €
Aides PAC
aux exploitations
du département



Source : DRAAF PACA d'après ASP - Paiements au 25/04/2020

INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

Les industries alimentaires

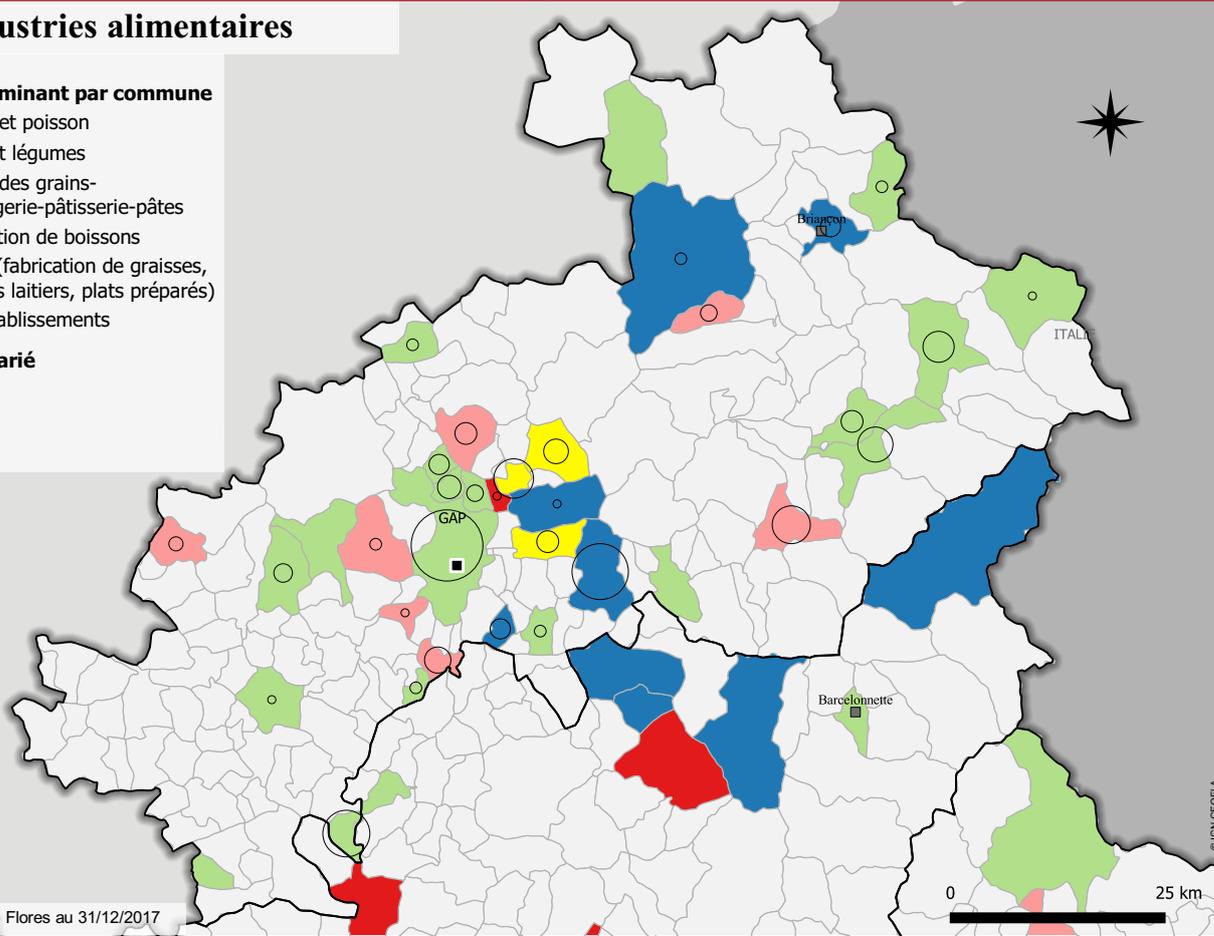
Secteur dominant par commune

- Viande et poisson
- Fruits et légumes
- Travail des grains-
Boulangerie-pâtisserie-pâtes
- Fabrication de boissons
- Autres (fabrication de graisses,
produits laitiers, plats préparés)
- sans établissements

Effectif salarié



Source : Insee - Flores au 31/12/2017



Les industries agroalimentaires des Hautes-Alpes emploient **327 salariés** au 31/12/2017, majoritairement dans la production alimentaire (265 salariés).

Avec 32 établissements et 138 salariés, la production de cacao, chocolat et de confiserie est le 1^{er} secteur alimentaire du département.

Le commerce de gros de produits agroalimentaires emploie quant à lui **569 salariés**.

Source : Insee - Flores au 31/12/2017 - Douanes 2019

VALEUR DE LA PRODUCTION : 145 millions d'euros



Le chiffre d'affaires de la production agricole du département est estimé à **145 millions d'euros** en 2019 (4 % de la valeur de Paca).

La production de fruits est la 1^{re} orientation en valeur avec 39 % du chiffre d'affaires agricole.

La production animale représente plus d'un tiers de la valeur agricole du département.

Top 5 des productions

Fruits (dont olives)	57 millions €
Animaux et productions animales	49 millions €
Fourrages et plantes fourragères	28 millions €
Céréales, oléoprotéagineux	4 millions €
Autres vins	2 million €

Source : Agreste, Insee - Comptes de l'agriculture 2019 provisoires

ACTIVITÉ FORESTIÈRE : 461 emplois salariés

174 300 m³
de bois ronds



La récolte forestière est estimée à **174 300 m³** de bois ronds, dont 38 % de bois énergie.

Source : Agreste -
Enquête exploitations forestières et scieries 2019

46 %
taux de boisement



Avec un taux de boisement de **46 %**, le département est au-dessus de la moyenne métropolitaine (31 %).

Source : IGN - Inventaire forestier

461
emplois salariés



L'activité forestière (Cf. Définitions) génère **461 emplois salariés** au 31/12/2017.

Source : Insee - Flores au 31/12/2017

ENSEIGNEMENT AGRICOLE : 427 élèves et apprentis

343
élèves



84
apprentis



2
établissements



Pour l'année scolaire 2017-2018 dans le département, **un établissement public et un établissement privé** dispensent un enseignement agricole auprès de **343 élèves** et **84 apprentis**.

Les établissements sont notamment impliqués dans le plan national du projet agro-écologique pour la réduction de l'usage des pesticides.

Source : DRAAF - Service régional de la formation et du développement

Définitions

SAU : superficie agricole utilisée, terres dédiées à une activité agricole hors bâtiments, cours, friches, bois...

SAU productive : superficie agricole utilisée dont est déduite la surface toujours en herbe (STH) peu productive (landes, parcours...).

1^{er} pilier de la politique agricole commune (PAC) : aides à la production.

2^e pilier de la PAC : aides au développement rural.

Activité forestière : exploitation forestière (02.20Z) ; sylviculture et services à l'exploitation forestière (02.10Z et 02.40Z) ; travail du bois (16.10A à 16.29Z) ; Industrie du papier et du carton (17.11Z à 17.24Z) ; Travaux de charpente (43.91A).

www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr/DONNÉES-STATISTIQUES

Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

Service Régional de l'Information Statistique
et Économique

132, bd de Paris - CS 70059
13331 Marseille Cedex 03

Directeur régional : Patrice de Laurens
Directrice de la publication : Nadine Jourdan
Rédacteur en chef : Joachim Timotéo
Rédactrice : Barbara Michelet
Composition : Nadine Nieto
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1773-3561